



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Guide Communal de la Biodiversité de Juré

Alouette lulu
© Bénédicte Canal

Projet financé par



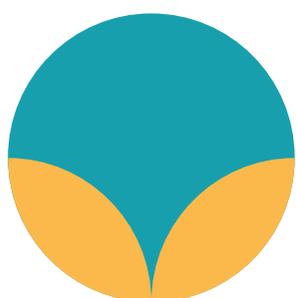
Projet porté par





Présentation de la commune

Présentation de la commune	Juré
Surface	12,7 km ²
Nombre d'habitants	242 habitants
Principaux habitats	Prairies bocagères, cultures, massifs forestiers et friches, rivière de l'Aix



La commune de Juré est située au sud-ouest de Roanne. Son territoire est traversé au sud par l'A89 et au centre par la RD1 qui relie Saint-Germain-Laval à Saint-Just-en-Chevalet. Le bourg est situé au centre de la commune et le reste des habitations est essentiellement regroupé au sein de quelques hameaux répartis sur l'ensemble du territoire.

Le paysage agricole est principalement constitué de prairies de haies bocagères dans les vallons où sur certains versants pentus tandis que les cultures sont plus présentes sur les replats. Les boisements sont localisés sur les pentes dominant les cours d'eau principaux ainsi que sur les reliefs au nord du territoire.

L'Aix borde la commune au sud-ouest.



Zones remarquables de biodiversité

- Une ZNIEFF de type I
 - Rivière du Boën ► [Clic !](#)
- Une ZNIEFF de type II
 - Haut bassin versant de du Boën, de l'Aix et de leurs affluents ► [Clic !](#)

Zones remarquables de biodiversité

■ ZNIEFF de type I ■ ZNIEFF de type II ■ Limite communale

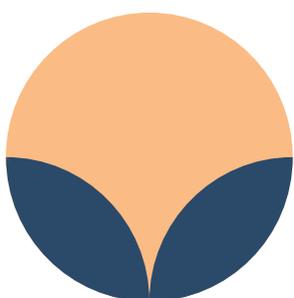
Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : IGN
 Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])



Localisation des zones remarquables de biodiversité sur la commune de Juré.



Synthèse des connaissances sur la biodiversité de la commune



Les résultats obtenus sont issus de faune-loire.org qui intègre essentiellement les données de la LPO Loire et de FNE Loire. Les chiffres ci-dessous représentent l'état des connaissances sur la commune à un instant donné. Ce dernier intègre parfois des données très anciennes (notamment pour la flore) et évolue constamment avec les contributions des naturalistes amateurs et des salariés de ces structures. Les données floristiques sont issues de la base de données du [PIFH \(Pôle d'Information Flore Habitat\)](#) et proviennent de différents organismes et contributeurs.

	Taxons	Nombre de données	Pourcentage de données d'observation	Nombre d'espèces		Nombre d'espèces dans le département	
				Nb d'espèces nicheuses	Nb total d'espèces	Nb d'espèces nicheuses dans le département	Nb total d'espèces dans le département
	Oiseaux	1054	67,8 %	61	83	181	356
	Mammifères	54	3,5 %		17		54
	Chiroptères	23	1,4 %		3		25
	Amphibiens	13	0,8 %		6		16
	Reptiles	13	0,8 %		4		16
	Odonates	17	1,1 %		9		68
	Rhopalocères	33	2,1 %		17		124
	Plantes	349	22,5 %		237		1613

État des connaissances au 18 juin 2020.

Si certains taxons comme **les oiseaux, les plantes et, dans une moindre mesure, les mammifères sont plutôt bien connus**, les autres groupent mériteraient de bénéficier de prospections complémentaires. Les secteurs de prairies bocagères, les massifs forestiers, les friches et les milieux aquatiques sont des habitats potentiellement favorables pour bon nombres d'espèces de ces taxons.

Au sujet de la flore, nous avons choisi de présenter uniquement les espèces faisant partie du [programme flore remarquable du Département de la Loire](#). Ce dernier est animé par le Conservatoire Botanique National du Massif-Central et mis en œuvre par des acteurs compétents sur la thématique de la préservation de la flore patrimoniale ligérienne. Aucune espèce n'intègre ce programme sur la commune de Juré mais 14 espèces de plantes à statut ont été observées sur cette dernière.

Sur ce territoire, nous pouvons ainsi mettre l'accent sur l'importance de :

- préserver les prairies permanentes et particulièrement les zones humides,
- préserver le réseau bocager (mares, haies, arbres isolés, friches),
- conserver les boisements de feuillus et favoriser le mélange et la régénération naturelle dans les plantations de résineux,
- préserver la qualité des milieux aquatiques (cours de l'Aix, de ses affluents et des habitats annexes).



3. Espèces emblématiques de la commune

L'Alouette lulu - *Lullula arborea*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : VU (Vulnérable)
- ✓ Espèce protégée

► L'Alouette lulu occupe une large diversité d'habitats ouverts. Elle fréquente des zones d'élevages, de prairies, de vergers, de vignobles, de landes mais aussi des clairières et de jeunes plantations. L'Alouette lulu niche directement au sol ou elle construit son nid. Elle se nourrit à la fois de végétaux et d'invertébrés, notamment en période de reproduction. Dans la Loire, l'espèce est nicheuse dans les secteurs agricoles des différents massifs montagneux et dans quelques secteurs de plaines encore préservés. La déprise agricole et la fermeture des milieux lui est défavorable, même si les premières années d'abandon des terres lui conviennent. À l'inverse, l'intensification de l'agriculture constitue également une menace pour l'espèce.



Alouette lulu
© Bénédicte Canal



Azuré des orpins
© Emmanuel Véricel

L'azuré des Orpins - *Scolitantides orion*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : NT (Quasi-menacé)
- ✓ Espèce protégée

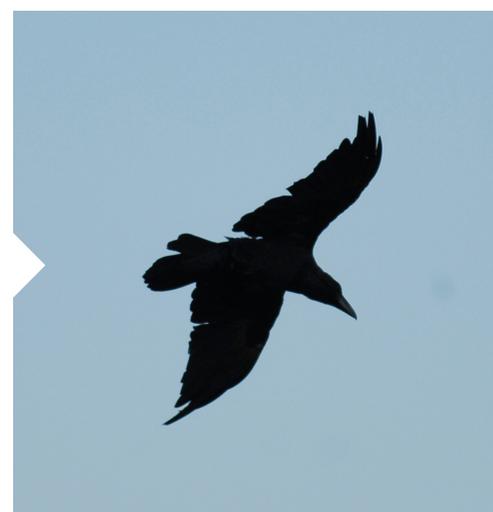
► L'Azuré des orpins fréquente les milieux ouverts chauds et rocaillieux où il trouve ses plantes-hôtes (les orpins) qui colonisent les pieds de falaises, les affleurements rocheux et les éboulis. Il est présent dans les Gorges de la Loire ainsi que dans les vallées chaudes et encaissées des Monts du Pilat et du Forez. L'Azuré des orpins vole durant tout le printemps et au début de l'été. Il assure une partie de son cycle de reproduction à l'aide de fourmis qui vont nourrir la chenille, la prenant pour une de leur larve, durant toute la période hivernale. Ce papillon est menacé par la dégradation de son habitat, l'urbanisation des pentes ensoleillées, un entretien trop fort des talus routiers et l'enrésinement.

Le Grand corbeau - *Corvus corax*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineure)
- ✓ Espèce protégée

► De la taille d'une buse, le Grand corbeau est le plus grand corvidé présent en France. Il occupe les falaises naturelles ou il installe son nid, mais peut également nicher, dans une moindre mesure, sur des constructions humaines (pylônes, tours, bâtiments industriels) et plus rarement dans des arbres. Espèce opportuniste, le grand corbeau est omnivore et se nourrit donc d'une grande diversité de ressource alimentaire. Après avoir longtemps régressé du fait de persécutions et destructions directes ou indirectes, le Grand corbeau a recolonisé de nombreux secteurs. Il reste encore sensible au dérangement, notamment la pratique de sport de plein air à proximité de son aire de reproduction et il peut être victime d'empoisonnements. Sur la commune, il semble s'être installé dans l'ancien viaduc ferroviaire où il peut mener sa nichée à terme à l'abri des prédateurs.





Sonneur à ventre jaune
© Rémi Fonters

Sonneur à ventre jaune - *Bombina variegata*

5

- Liste rouge France : VU (Vulnérable)
- Liste rouge région : VU (Vulnérable)
- ✓ Espèce protégée

► Petit crapaud d'apparence terne, le **Sonneur à ventre jaune** se caractérise notamment par son ventre est jaune tachetés de motifs noirs. Ceux-ci diffèrent pour chaque individu. On le trouve dans les mares bocagères mais il apprécie également les ornières dans le bocage ouvert ou en forêts pour peu qu'elles soient ensoleillées. Il s'observe également dans des zones de sources au milieu des prairies ainsi que dans les vasques bordant certains cours d'eau. Dans la Loire, il fréquente les contreforts des grands massifs du département, certains secteurs de plaine et des monts du Lyonnais. L'espèce subit un fort déclin pouvant s'expliquer par la fragmentation de ses habitats et la disparition des points d'eau qu'il utilise pour se reproduire (comblement, drainage...).

Le Triton crêté - *Triturus cristatus*

- Liste rouge France : NT (Quasi-menacé)
- Liste rouge région : EN (En danger)
- ✓ Espèce protégée

► Le **Triton crêté** est une espèce inféodée au bocage. Il se reproduit dans les mares prairiales et plus particulièrement, lorsqu'elles fonctionnent en réseau.

Il passe une partie de son cycle annuel au pied des haies ou dans les sous-bois et le paysage bocager traditionnel lui est favorable. Il est donc menacé par la destruction de des haies et bosquets, leur mauvais entretien, le comblement des mares et la pollution des eaux. Le réseau routier impacte également le Triton crêté en fractionnant son habitat. Découvert récemment dans une mare du sud de la commune, il serait à rechercher dans d'autres mares de la commune pour confirmer l'existence d'une population.



Triton crêté
© Dennis Grange

Répartition des données des différents taxons faunistiques sur la commune de Juré

La carte ci-dessous montre la répartition des données à disposition pour l'ensemble des groupes taxonomiques faunistiques sur la commune de Juré. C'est donc avant tout un reflet de la pression d'observation sur le territoire.



Espèces patrimoniales sur la commune de Juré

- Sonneur à ventre à jaune
- Triton crêté
- ▲ Alouette lulu
- ◆ Azuré des orpins
- Grand corbeau

Sources : VisioNature (Réseau en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 15/07/2020,
Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])



Répartitions des taxons faunistiques sur la commune de Juré

- Données récoltées

Sources : VisioNature (Réseau en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])



Rédaction

- Simon Arnaud, Emmanuel Véricel (LPO AuRA)
- Diane Corbin (FNE Loire)

Conception

- Camille Combes (LPO AuRA)

